



Roussas

en drôme provençale



BULLETIN MUNICIPAL N°18

Septembre 2018

LE MOT DU MAIRE

L'été a été festif à Roussas avec les diverses animations organisées par les associations. Merci encore aux bénévoles qui s'investissent toujours dans la vie du village.

Toutefois, une énigme subsiste, le Petit marché du mercredi soir ne rencontre pas le succès escompté. Pourquoi les habitants du village ne participent-ils pas à cette manifestation simple et conviviale ? La présidente du comité des fêtes, qui s'est particulièrement impliquée et les élus, s'interrogent. Mais vous seuls, citoyens de Roussas et premiers concernés, pourrez nous apporter des éléments de réponse.

Alors, dites-nous, quels sont les ingrédients qu'il faudrait ajouter pour que la recette de ce marché hebdomadaire soit plus appétissante ? Je vous rappelle qu'une boîte à idées est à votre disposition et plus que jamais gourmande de vos suggestions en la matière.

Autre moment fort de l'été : « Les Jardins de la Vence ».

Une belle réalisation, oui, mais...

Les logements neufs sont occupés depuis le 16 juillet, mais non encore équipés de lignes téléphoniques !

Au XXI^e siècle, à l'ère de la fibre, bénéficier d'une simple ligne téléphonique devient une réelle épreuve.

La demande date pourtant de 2016 ; la première relance de mai 2018 ; la mise en demeure d'Orange du 8 août, en plus de nombreuses interventions. Un combat du quotidien pour contater, en septembre, que rien n'est encore fonctionnel !

La rentrée des enfants à Valrousse s'est bien passée avec 99 élèves, à noter que les temps d'activités scolaires ont été supprimés.

La commune investit beaucoup pour son développement et le bien-être de ses habitants tout en tenant compte de leurs avis.

Aussi, concernant les travaux de réfection de l'église, il a été décidé d'organiser une seconde réunion publique en raison de l'importance des enjeux.

Venez nombreux le **vendredi 28 septembre 2018 à 19 heures à la salle des fêtes**, vos avis sont importants.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Christiane ROBERT

BUDGET & TRAVAUX

LOGEMENTS « LES JARDINS DE LA VENCE »



L'inauguration a eu lieu le 29 juin 2018 en présence de nombreux élus.

Les locataires ont pris possession de leur appartement le 16 juillet dernier. Le 20 juillet, lors de l'apéritif organisé par la Mairie en présence de l'agence Kazcmareck et des élus, les locataires se sont présentés et ont fait part de leurs impressions après installation.

Quelques petits dysfonctionnements ont été constatés dans un ou deux appartements.

Pour l'électricité ENEDIS a fini par intervenir sur 8 appartements le 18 juillet. Quant au téléphone, malgré de nombreuses interventions, ORANGE ne donne toujours pas signe de vie. S'agissant de l'usage des espaces publics contigus à ces appartements, il est précisé qu'il s'agit là d'espaces publics, donc non destinés à un usage privé.

La halle : en cas de manifestations organisées par les locataires, une autorisation préalable devra être sollicitée auprès de la mairie. Les 2 locaux fermés : la mairie en conserve l'usage.

SANCTUAIRE

Le début des travaux d'installation d'une chaufferie et la mise en accessibilité devrait intervenir début octobre.

Les entreprises retenues sont :

- 1 Gros-œuvre - maçonnerie - VRD : ARTAUD
- 2 Charpente - couverture - zinguerie : BOISSY
- 3 Menuiseries acier - serrurerie : INOX ALU CONCEPT
- 4 Plafonds - peinture - carrelages : en attente renégociation
- 5 Plomberie - sanitaire : ASGTS
- 6 Electricité - courants faibles : ASE
- 7 Chauffage par air diffusé : ASGTS

EGLISE : REUNION PUBLIQUE LE 28 SEPTEMBRE A 19 H

L'architecte a proposé 5 hypothèses de modification de la façade, dont une a pour l'instant, obtenu un avis favorable de l'architecte des bâtiments de France.

Le mobilier à conserver pour être exposé dans le transept côté Nord a été sélectionné en présence de Monsieur GEX, Président de l'association Les Amis du Sanctuaire.

Afin de prendre en compte les avis des habitants, une nouvelle réunion publique, en présence de l'architecte Mr Ramadier, aura lieu le vendredi 28 septembre à 19 h à la salle des fêtes.

AMENAGEMENT PLACE DU RESTAURANT ET TROTTOIRS

L'entreprise EUROVIA a été retenue pour l'exécution de ces travaux et ce pour un montant HT de 229 423,45 €. Les travaux pour les trottoirs commencent début septembre et pour la place début janvier.

ETUDE DE FAISABILITE POUR L'EXTENSION DU RESEAU ASSAINISSEMENT

Une étude de faisabilité a été confiée au cabinet Naldéo d'un montant de 5700 € pour un éventuel raccordement au réseau d'assainissement existant des quartiers Ouest, Sud et Nord de la commune.

REAMENAGEMENT DE LA SALLE DES FETES ET PROJET DE CONSTRUCTION D'UN LOCAL TECHNIQUE

La salle des fêtes nécessite d'importants travaux de réaménagement dans le cadre de l'accessibilité. Une réflexion globale sur les améliorations à y apporter a été menée, un avant-projet a été estimé à 150 000 €.

Actuellement les locaux destinés au Service Technique manquent de fonctionnalité car dispersés et trop exigus, un bâtiment dédié étant nécessaire.

Une première esquisse du bâtiment qui sera implanté dans la cour située derrière la mairie a été réalisée. L'enveloppe financière prévisionnelle est de 250 000 €.

ENFOUISSEMENT DES LIGNES ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

La première tranche de travaux dans le secteur du château et du cimetière est terminée. Merci aux riverains de leur compréhension à l'occasion des gênes de circulation provoquées ponctuellement.



GROUPE SCOLAIRE DE VALROUSSE

A noter divers travaux de rénovation et aménagements réalisés par le service technique de Roussas, à l'intérieur comme à l'extérieur

DATES

CONSEILS MUNICIPAUX

Septembre :

Mercredi 12 septembre 2018 – 19h

Octobre :

Mercredi 17 octobre 2018 – 18h30

Novembre :

Mercredi 14 novembre 2018 – 18h30

Décembre :

Mercredi 12 décembre 2018 – 18h30

INFORMATIONS DIVERSES

LES SOUCIS DE L'AGRICULTURE

L'agriculture traverse une période délicate car elle est soumise à de nombreux problèmes d'importance :

- **Le changement climatique** perceptible par tous avec une augmentation des températures et des variations très brutales de temps : des vents plus forts, des pluies plus marquées...

- **La nécessaire élimination ou diminution des produits polluants** comme le glyphosate qui n'est pas simple car il faudra bien trouver des substituts ou adopter d'autres méthodes culturales qui permettent une efficacité comparable

- **La nécessaire évolution des cultures** : tant la vigne que la lavande vont devoir s'adapter à ces nouvelles situations.

Les recherches sont en cours pour trouver des cépages ou des espèces plus adéquates à cette nouvelle donne.

Mais tout cela va prendre du temps et les années climatiquement perturbées que nous traversons sont difficiles pour les agriculteurs. Elles se traduisent le plus souvent par des pertes importantes de récolte donc par de fortes diminutions de leurs rentrées financières qui mettent en péril les exploitations. Cela est le cas depuis plusieurs années pour la truffe et de plus en plus souvent pour les deux autres cultures principales de notre Drôme Provençale, la vigne et le lavandin.

Les années 2017 et 2018 ont été très difficiles avec de petites récoltes.

Cette période est propice aux doutes sur l'avenir et demande un effort d'adaptation que tous ne sont pas prêts à faire.

On comprend bien que la ressource en eau et l'évolution des méthodes culturales vont être des enjeux essentiels dans un avenir proche. Il est souhaitable pour nous tous que des solutions soient trouvées pour pérenniser les exploitations agricoles car sans les agriculteurs, ce serait la désertification des campagnes où le maquis et les bois prendraient vite le pas sur les cultures.

L'EAU

L'eau a toujours été une ressource essentielle pour l'homme et ses activités. Nous sommes de plus en plus consommateurs d'eau car, avec l'évolution du niveau de vie et de l'éducation, nous en consommons de plus en plus pour des usages domestiques mais aussi pour des usages « de confort » comme les jardins et les piscines. A titre d'exemple le SAE Valaurie/Roussas a vu la consommation d'eau potable des deux communes augmenter de 5000 m³ entre 2017 et 2018. Parallèlement l'évolution climatique et l'élévation des températures moyennes fait que l'agriculture a des besoins de plus en plus importants alors que la ressource a tendance à diminuer. La demande des agriculteurs va être de plus en plus importante car essentielle à l'obtention de rendements qui permettent de garantir la rentabilité des exploitations.

L'eau va devenir un bien précieux et de plus en plus rare.

Il faut s'attendre à ce que l'état en réglemente de plus en plus son usage. Déjà, depuis le 31/01/2018, il est absolument interdit de faire un forage sans une autorisation préalable qui est de plus en plus difficile à obtenir.

Déjà régulièrement, les Préfets en limitent l'usage temporairement pour les jardins et les piscines.

En attendant un nécessaire durcissement de la réglementation, nous devons commencer à avoir une attitude plus responsable et réduire au mieux l'usage de ce bien précieux dans notre vie quotidienne, en raisonnant chacun les usages que nous en faisons.

RECONNAISSANCE ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE SUITE SECHERESSE ETE 2017

Suite aux déclarations de plusieurs administrés ayant signalé des **problèmes de fissures dans leurs habitations** en décembre 2017, **la commune vient d'être reconnue en état de catastrophe naturelle** par arrêté du 24 juillet 2018, paru au Journal Officiel le 12 août 2018.

Les intéressés doivent aussitôt prendre contact avec leur compagnie d'assurance en vue d'une éventuelle prise en charge du coût des travaux.

PERSONNES AGEES OU ISOLEES

Chaque été, en cas de canicule, une attention particulière est apportée par le service technique à toutes les personnes âgées ou isolées. Au besoin, prendre contact avec la mairie au 04 75 98 54 24.

MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ALERTE (CATASTROPHES NATURELLES) PAR SMS

Dans le cadre de la prévention et la gestion des risques, un système d'alerte par « SMS » est instauré. Pour vous prévenir, en cas d'urgence, vous voudrez bien communiquer en mairie un numéro de téléphone portable par foyer.

La confidentialité est garantie par la mairie, selon le nouveau règlement pour la protection des données personnelles.



ORDURES MENAGERES

« Et ça continue encore et encore, c'est du déjà vu d'accord, d'accord » ?

Manifestement certains n'ont pas encore compris soit, par irresponsabilité, soit par vandalisme passif acte répréhensif et puni par la loi .

Pourtant ce n'est pas compliqué : il suffit de déposer ses cartons et autres objets encombrants non pas en vrac devant les bacs à ordures mais à la déchèterie de Valaurie ouverte tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 18h sauf les dimanches, mardis et mercredis matin.

Sachez que plusieurs administrés ont déjà vu revenir leurs déchets dans leur cour !... et que toute personne prise en flagrant délit est passible d'une amende. A bon entendeur salut !

Ceci dit, il est tout-de-même regrettable d'en arriver à devoir monnayer un geste qui relève simplement du civisme et du bon sens.

HALTE AUX NUISANCES SONORES

Par respect du voisinage, il est rappelé de veiller à limiter les bruits provenant de tondeuses, motos, aboiements... notamment aux heures de repas ainsi que les dimanches et jours fériés.



SERVICE TECHNIQUE

La Mairie a fait l'acquisition d'un nouveau camion polybennes, en remplacement de l'ancien camion qui a été cédé à la Mairie de Valaurie et d'un petit véhicule sans permis plus pratique pour les interventions dans les ruelles.

Pour information, Fabian Gelas a quitté le service ; à sa demande il est muté à Saint Pierre de Chartreuse.



DECLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018)

VIE DU VILLAGE

MARCHÉ

Le Petit Marché a eu lieu sur le parking de la Table de Roussas, du 6 juin au 29 Août, avec animation musicale un mercredi sur deux.



VIDE GRENIER

Le vide grenier du dimanche 10 juin situé pour la première année, non plus vers le stade, mais sur le parking de la mairie a connu un franc succès.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Le vendredi 22 juin la fête de la musique a commencé par des démonstrations : la gym Pilate Attitude a fait le spectacle



suivi de Tequila Show et ses danses rock, salsa puis des chanteuses de Ki Chante et enfin Ovale Lune et une démo de Pole-Danse. Le DJ a terminé cette soirée très réussie.



Félicitations au comité des fêtes qui a organisé ces trois manifestations.

BÉNÉDICTION

Pour la 5^e année, à l'appel de Gérard Didier, Président de l'association 2Rouessas organisatrice, plus d'une centaine de motards ont fait rugir leur bolide sur les hauteurs du village. Tous attendaient la bénédiction du Père Roger Bregeon en présence de Bernard Gex, Président de l'association les amis du sanctuaire.



Un Concert orgues et trompettes avec Perpetuum Mobile (07) a eu lieu le 13 mai

Les activités oeno-touristiques du Domaine de Grangeneuve ont connu un vif succès et la Miellerie « Les Délices au Miel » une bonne fréquentation.

CONCERTS D'ÉTÉ APAS

Les concerts ont eu lieu les Samedi 4 août à 20h30 et Samedi 11 août à 20h30

APAS : de jeunes virtuoses unis par l'amitié franco-allemande. Les musiciens sont repartis vers leurs orchestres respectifs. Nous gardons en nous de très grandes émotions musicales. Mais bien d'autres souvenirs encore : la découverte du basson d'Ariane, les transcriptions inédites de Nicolas, les répétitions dans la canicule, les pieds nus de Noé à Suze-la-Rousse, des éclats de rires, des ciels d'été, des enfants qui jouent dans toute cette musique, des moments d'amitié et de convivialité.



PROGRAMME DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 2018

- **Forum des associations Roussas Valaurie** il se déroulera le vendredi 14 septembre de 15h30 à 19h00 au local des associations.

- **Journées du patrimoine : 35^e édition, les Journées Européennes du Patrimoine donnent rendez-vous au public les 15 et 16 septembre 2018 sur le thème "L'art du partage" :**

- **Les jardins et la chapelle du château** seront ouverts, avec une visite commentée, comme chaque année, Monsieur MOREL sera présent samedi 15 toute la journée et dimanche 16 (après midi seulement).

Les horaires seront, pour les deux jours : 10h à 13h et 14h à 17h. Entrée gratuite, sans réservation. L'adresse : 115, chemin du Château, 26230 Roussas.

- **Le sanctuaire** sera ouvert le samedi et le dimanche après-midi de 14h à 18h00.

Les bénévoles de l'Association Les Amis du Sanctuaire seront là pour vous faciliter la découverte de ce lieu.

Bonne visite.

- **Réunion Publique Travaux rénovation Eglise** : le 28 septembre 2018 à 19 heures à la salle des fêtes.

- **Fête votive les 29 et 30 septembre :**

Le Comité des Fêtes de Roussas vous attend pour la Fête Votive le 29 et 30 septembre.

Initiation au tir à l'arc et concours de pétanque le Samedi et Dimanche après - midi

Samedi, soirée avec DJ HD aux platines - Manèges - Buvette & Snacks sur place.

- **Commémoration du 11 novembre :**

Exposition du centenaire à la salle des associations du 5 au 12 novembre.

A l'occasion de la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale, les villages de Roussas et Valaurie ont engagé une réflexion sur l'organisation de la célébration de cet événement. Toutes les personnes possédant des objets, photos, lettres sur cette époque peuvent se faire connaître en mairie.

Toutes les idées sont les bienvenues.

VIE DES ASSOCIATIONS



GYM

Retrouver, conserver ou améliorer votre forme telle est le projet que vous propose l'association de Gymnastique Volontaire de Valaurie . Les études montrent que l'inactivité physique engendrerait au moins autant de décès dans le monde que l'usage de la cigarette. Pour le Plaisir, pour la Santé, la « gym » demeure une activité physique de base indispensable au maintien de la forme physique et morale. Pratiquée en douceur, « la gym » reste un loisir !

Depuis 20 ans l'association de Gymnastique Volontaire de Valaurie dans le cadre de la marque « Sport Santé » développée par la Fédération française d'éducation Physique et de Gymnastique Volontaire vous propose trois séances chaque semaine :

Les lundis de 18h à 19h, les mercredis de 18h30 à 20h et les vendredis de 10h30 à 11h30.

Animées par une animatrice diplômée, les séances reprennent le lundi 10 septembre à 18h à la salle des fêtes de Roussas

LES AMIS DU SANCTUAIRE

Histoire d'une dévotion populaire. Sur le plateau du Mazeiras, qui domine le village, fut érigé un sanctuaire dédié à Saint Joseph A l'occasion des Journées du Patrimoine qui auront lieu le samedi 15 et le dimanche 16 septembre 2018, ne manquez pas de visiter le sanctuaire Saint-Joseph

Son histoire est liée au vieux sanctuaire, la chapelle Saint Joseph. C'est là, où l'Abbé Garnier nommé curé de Roussas en 1872, promit au pied de l'autel « d'entreprendre la restauration du sanctuaire et de travailler à le rendre plus digne de la beauté et de la gloire de Saint Joseph »

Cette résolution va être le point de départ d'une œuvre magnifique et durable avec la création de l'école de garçons et de filles – de la maîtrise – de la confrérie de Saint Joseph – et de la réalisation de la nouvelle grande chapelle appelée « Sanctuaire » ; ainsi qu'une revue « le pouvoir de Saint Joseph »

Le sanctuaire a été édifié à partir de 1875, inauguré en 1885 pour la partie du chœur et du transept. La nef fut achevée en 1902. Dès 1885, le Sanctuaire connut une affluence considérable, où se succédèrent de multiples pèlerinages venant de plusieurs départements.

La municipalité de Roussas, soutenue par l'association des « Amis du Sanctuaire » a procédé à une restauration complète de l'édifice en 2008, qui fait l'admiration de beaucoup de monde. En 2017, entre les pèlerinages – les célébrations – les concerts – les permanences, ce sont près de 6 000 personnes qui sont venus sur le site.

L'Association des Amis du Sanctuaire.

ARB

La saison 2018 a encore été satisfaisante, nous avons pu organiser 10 concours. Le challenge des anciens pétanqueurs qui s'est déroulé le 15 août a réuni 90 personnes. La journée a été une grande réussite. Sous le soleil et dans la convivialité les adhérents et adhérentes de Roussas, Valaurie, Donzère, Pierrelatte, Suze la Rousse, Rochebelle, Bollène, Lapalud ont pu s'affronter en tête à tête le matin pour déterminer le Maître joueur (homme et femme) de l'année. Dans l'après midi, après le repas créole place au challenge, 24 doublettes y ont participées.

Cette année une rencontre inter club les Granges Gontardes – la Garde Adhémar – Roussas a été organisée par les Granges Gontardes. L'association Roussassienne a remporté le tournoi. L'année prochaine il aura lieu à Roussas.

Les prochains rendez vous hivernaux sont le shopping de Noël les 8 et 9 décembre et la galette des rois au mois de janvier.

Bien amicalement à tous les Roussassiens et Roussassiennes

Le Président

Mouraret Jean-Philippe

tel.mobile : 06 13 50 61 20

Email: jeanphi26@orange.fr



2-ROUES-SAS : Rendez-vous au Bol d'Or.



PILATE ATTITUDE

La saison 2017/2018 s'est terminée en beauté avec notre démonstration de « Pilates sur Ballons » à la fête de la musique de Roussas. Bravo et encore mille merci aux participants.

Les cours reprendront à partir du 10 septembre et voici le nouveau planning

MARDI 8h45.....NIVEAU 2/3
MARDI 17h45.....NIVEAU 2/3
JEUDI 18h.....NIVEAU 1
JEUDI 19hNIVEAU 2/3
VENDREDI 9h.....NIVEAU 2/3
VENDREDI 10 h.....NIVEAU 1

Maximum 8 participants en Niveau 1 - Tapis et matériel de travail fournis.

Cotisation : 110 €/ trimestre, soit 9 €/cours.

Plus de renseignement auprès de Véronique :
06 20 87 29 57

BIBLIOTHÈQUE DE LA VENCE

La bibliothèque de Valaurie-Roussas a ré-ouvert ses portes ; les horaires sont : le mercredi de 16h à 18 h, le vendredi de 16h30 à 18h30, le samedi de 10h à 12h.

L'inscription est gratuite pour les enfants jusqu'à 18 ans et payante pour les adultes à 8 euros l'année. Vous pourrez y consulter plus 3000 livres et documents divers et variés.

L'équipe de la bibliothèque est à votre disposition pour répondre à vos questions. Vos suggestions et idées seront les bienvenues et retiendront toute notre attention. Nous recherchons des personnes de bonne volonté pour rejoindre notre équipe et ainsi participer au développement de ce lieu de lecture."

Le président.

ANCIENS COMBATTANTS : ANNIVERSAIRE 2018

2018 est une grande année de commémoration ! On pensera bien sûr au centenaire de la victoire de 1918 avec une émotion d'autant plus forte que nous sommes parfois les enfants ou les petits-enfants de ces héros de la première guerre mondiale qui se sont tant sacrifiés pour la Patrie.

Cet évènement devrait faire l'objet, le moment venu, de nombreuses cérémonies, officielles ou non, sous l'égide du gouvernement et de la mission du centenaire.

On commémorera également le 60ème anniversaire de la naissance de la cinquième république, en pleine guerre d'Algérie et de la constitution du 4 octobre 1958.

Chers amis(es), n'oubliez pas de trouver un petit moment pour fêter votre anniversaire, au cours de l'année ;

Rendez-vous au 11 novembre. Merci d'avance.

FOOT JEUNES VENCE ET BERRE

Comme toutes les années la saison de football a débuté le 5 septembre au stade Jean-Pierre Durand. Le club de foot des jeunes est heureux d'accueillir vos enfants de 5 à 13 ans pour les garçons et jusqu'à 14 ans pour les filles. Comme vous vous en doutez nous sommes une petite structure mais nous avons des personnes de bonne volonté et surtout qui donnent de leur temps pour s'initier au football à vos petits. Cette année qui va commencer sera belle, nous l'espérons.

Nous avons des entraîneurs diplômés et de plus nous aurons deux séniors de Roussas qui viendront nous épauler.

Pour plus d'informations vous pouvez appeler au 06 08 72 41 97.

Merci



ETAT CIVIL 2018 :

Naissances : FABRE Baptiste, né le 25 juillet 2018, fils de Stéphane FABRE et de Manon TRICOT
PASQUALE Lyssia, née le 1^{er} juin 2018, fille de Arnaud PASQUALE et de Cindy REVIRE

Mariages : GAUTHIER Thomas et Julie LANDES, le 8 septembre 2018
MELUT Mathieu et Méghane FLACHAIRE, le 8 septembre 2018

Décès : SUAREZ Claude décédé le 24 juin 2018 à l'âge de 82 ans